

Port Autonome de Nouvelle Calédonie**Capitainerie du Port de Nouméa**Dossier suivi par : *Christophe Tendron*

Tel : 20 50 06

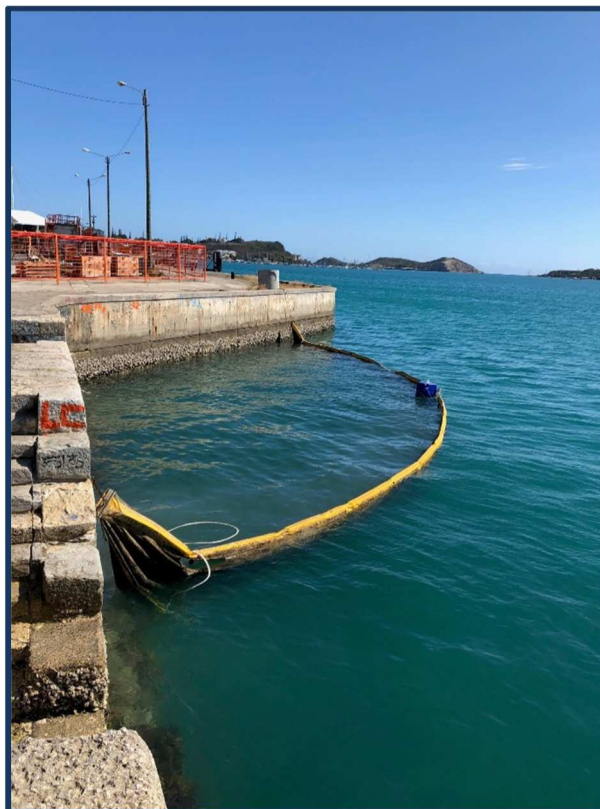
Mél : capitainerie@noumeaport.nc

AVIS AUX USAGERS n° 12-2018
PORT DE NOUMÉA / quai des Volontaires/ mise en place d'un
barrage filtrant

Dans le cadre du chantier d'aménagement "quai Ferry" de la ville de Nouméa, un barrage filtrant, équipé d'un feu scintillant blanc, a été installé à proximité de l'escalier en pierre du quai des Volontaires.

Il est demandé aux usagers, autorisés par la capitainerie du Port Autonome d'accéder à cette partie du quai, de manœuvrer avec prudence à l'approche de ce barrage.

La durée prévisionnelle de l'installation : ***entre deux et trois semaines***



QUAI DES VOLONTAIRES- Port de Nouméa

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

La capitainerie

